



VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
SERVICE ENFANCE

Tél. : 01.64.42.52.46.

VACANCES D'AVRIL 2026

ALSH MATERNEL

ALSH MOULIN À VENT Enfants scolarisés en MATERNELLE

Inscriptions du 9 mars au 29 mars 2026
SELON LES PLACES DISPONIBLES

- ⇒ Remplissez une inscription par enfant.
- ⇒ Remplissez lisiblement le cadre famille et enfant.
- ⇒ Cochez dans le calendrier la présence de l'enfant. Reportez dans la colonne « nombre de jours » le nombre de jours, puis inscrivez le tarif correspondant à votre tranche,
- ⇒ Remplissez votre chèque à l'ordre de Régie ALSH Tournan en Brie
- ⇒ Si vous envoyez votre inscription par courrier ne joignez jamais d'espèces.
- ⇒ Faites parvenir votre inscription accompagnée du règlement à :

**Mairie de TOURNAN - Service Enfance – 2 place Edmond de Rothschild
77220 TOURNAN EN BRIE**

SEULES LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT SERONT TRAITEES

FAMILLE

ENFANT

NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE.....
.....
TEL.....

NOM.....
PRENOM.....
Date de Naissance.....

N° TRANCHE.....

Régime alimentaire particulier entraînant la mise en œuvre d'un P.A.I. Cochez cette case

Si votre enfant consomme des repas sans porc. Cochez cette case

Les attestations mensuelles sont disponibles uniquement sur demande auprès du Service Enfance.

	JOURNEE COMPLÈTE	DEMI-JOURNEE MATIN AVEC REPAS	DEMI-JOURNEE APRES-MIDI SANS REPAS
LUNDI 20 AVRIL			
MARDI 21 AVRIL			
MERCREDI 22 AVRIL			
JEUDI 23 AVRIL			
VENDREDI 24 AVRIL			
LUNDI 27 AVRIL			
MARDI 28 AVRIL			
MERCREDI 29 AVRIL			
JEUDI 30 AVRIL			
Total			
	<u>Total à payer</u>		

Fait le :

Signature des parents :



VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
SERVICE ENFANCE

Tél. : 01.64.42.52.46.

VACANCES D'AVRIL 2026

ALSH ÉLÉMENTAIRE

ALSH ODETTE MARTEAU *Enfants scolarisés en ÉLÉMENTAIRE*

Inscriptions du 9 mars au 29 mars 2026 SELON LES PLACES DISPONIBLES

- ⇒ Remplissez une inscription par enfant.
- ⇒ Remplissez lisiblement le cadre famille et enfant.
- ⇒ Cochez dans le calendrier la présence de l'enfant. Reportez dans la colonne « nombre de jours » le nombre de jours, puis inscrivez le tarif correspondant à votre tranche,
- ⇒ Remplissez votre chèque à l'ordre de Régie ALSH Tournan en Brie
- ⇒ Si vous envoyez votre inscription par courrier ne joignez jamais d'espèces.
- ⇒ Faites parvenir votre inscription accompagnée du règlement à :

**Mairie de TOURNAN - Service Enfance – 2 place Edmond de Rothschild
77220 TOURNAN EN BRIE**

SEULES LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT SERONT TRAITÉES

FAMILLE

ENFANT

NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE.....
.....
TEL.....

NOM.....
PRENOM.....
Date de Naissance.....

N° TRANCHE.....

Régime alimentaire particulier entraînant la mise en œuvre d'un P.A.I. Cochez cette case

Si votre enfant consomme des repas sans porc. Cochez cette case

Les attestations mensuelles sont disponibles uniquement sur demande auprès du Service Enfance.

	JOURNEE COMPLÈTE	DEMI-JOURNEE MATIN AVEC REPAS	DEMI-JOURNEE APRES-MIDI SANS REPAS
LUNDI 20 AVRIL			
MARDI 21 AVRIL			
MERCREDI 22 AVRIL			
JEUDI 23 AVRIL			
VENDREDI 24 AVRIL			
LUNDI 27 AVRIL			
MARDI 28 AVRIL			
MERCREDI 29 AVRIL			
JEUDI 30 AVRIL			
Total			
	<u>Total à payer</u>		

Fait le :

Signature des parents :



VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE

SERVICE ENFANCE

Tél. : 01.64.42.52.46

PASSERELLE

VACANCES D'AVRIL 2026

PASSERELLE ALSH O. MARTEAU / MDJ
Enfants scolarisés à partir du CM2 (10/13 ans)

Inscriptions du 9 mars au 29 mars 2026
SELON LES PLACES DISPONIBLES

- ⇒ Remplissez une inscription par enfant.
- ⇒ Remplissez lisiblement le cadre famille et enfant.
- ⇒ Cochez dans le calendrier la présence de l'enfant. Reportez dans la colonne « nombre de jours » le nombre de jours, puis inscrivez le tarif correspondant à votre tranche,
- ⇒ Remplissez votre chèque à l'ordre de Régie ALSH Tournan en Brie
- ⇒ Si vous envoyez votre inscription par courrier ne joignez jamais d'espèces.
- ⇒ Faites parvenir votre inscription accompagnée du règlement à :

Mairie de TOURNAN - Service Enfance – 2 place Edmond de Rothschild
77220 TOURNAN EN BRIE

SEULES LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT SERONT TRAITEES

FAMILLE

ENFANT

NOM.....
 PRENOM.....
 ADRESSE.....

 TEL.....

NOM.....
 PRENOM.....
 Date de Naissance.....

N° TRANCHE.....

	JOURNEE COMPLÈTE	DEMI-JOURNEE MATIN AVEC REPAS	DEMI-JOURNEE APRES-MIDI SANS REPAS
LUNDI 20 AVRIL			
MARDI 21 AVRIL			
MERCREDI 22 AVRIL			
JEUDI 23 AVRIL			
VENDREDI 24 AVRIL			
LUNDI 27 AVRIL			
MARDI 28 AVRIL			
MERCREDI 29 AVRIL			
JEUDI 30 AVRIL			
Total			
	<u>Total à payer</u>		

Régime alimentaire particulier entraînant la mise en œuvre d'un P.A.I. Cochez cette case

Si votre enfant consomme des repas sans porc Cochez cette case

Les attestations mensuelles sont disponibles uniquement sur demande auprès du Service Enfance.

Fait le :

Signature des parents :